

## L'AUTONOMIE

### I. Définitions

#### 1. Etymologie

L'autonomie désigne la capacité d'un sujet de déterminer par lui-même sur quelle loi il règle sa conduite.

#### 2. Dans un usage courant

L'autonomie désigne une sorte de liberté d'action :

- le fait de pouvoir décider de sa vie par soi-même en fonction de sa volonté et de ses désirs, sans être soumis à la tutelle d'une autorité (parents, religion...);
- la capacité à faire face seul aux événements de la vie.

#### 3. La définition kantienne

C'est souvent à Kant<sup>1</sup> qu'on se réfère pour la définition philosophique du concept d'autonomie.

Il a noué autonomie, moralité et raison dans la formulation de l'impératif catégorique : « Agis comme si la maxime de ton action devait être érigée par ta volonté en LOI UNIVERSELLE DE LA NATURE <sup>2</sup> ».

L'autonomie consiste à vouloir la loi et à s'y soumettre, parce que les conduites qu'elle prescrit sont reconnues par le sujet comme justes et rationnelles. Le principe de l'autonomie - la volonté qui se donne à elle-même la loi - est aussi l'unique principe de l'action morale.

#### 4. L'autonomie comme ensemble de compétences

Comme ensemble de compétences, l'autonomie résulte à la fois d'un développement (affectif, social, moral, intellectuel, psychomoteur...) et d'un apprentissage. Elle se construit progressivement dans la relation au monde physique et social, et cette relation est médiatisée par la tutelle de l'adulte ou de l'enseignant, parfois aussi des aînés et des pairs.

---

<sup>1</sup> Emmanuel Kant (1724-1804), fondateur de la philosophie critique.

<sup>2</sup> Fondements de la métaphysique des mœurs, section II.

## II. L'autonomie en milieu scolaire

Dans ses usages scolaires, le terme « autonomie » renvoie à la capacité - à développer chez l'élève - d'organiser de lui-même son rapport aux lieux et aux objets, aux autres et aux savoirs.

### 1. Rapport aux autres

Il comprend les relations élève-maître et élève-pairs.

Le respect des règles de la vie collective , l'échange et la discussion avec les autres, le fait de travailler pour apprendre et non pour le maître ou pour les parents, ou encore le fait d'assumer des responsabilités... sont des éléments de l'apprentissage de l'autonomie.

Dans la relation élève-maître, l'autonomie concrète suppose trois conditions :

- la volonté chez l'élève de se passer du maître ;
- la volonté chez le maître d'aider l'élève à se passer de lui (en lui offrant un espace de liberté, la possibilité par exemple de circuler librement en classe pour aller consulter un dictionnaire, un fichier...) ;
- des compétences acquises.

### 2. Rapport aux savoirs

Il comprend la capacité à organiser, planifier, conduire, contrôler son travail.

Par exemple, l'apprentissage de l'utilisation du dictionnaire, de la lecture des différentes formes de présentation des informations, de la relecture et de la correction de ses erreurs... permet de développer des compétences dans le registre de l'acquisition de l'autonomie, au sens d'une capacité d'initiative toujours plus grande dans la construction de ses savoirs.

### 3. Exemples

	Autonomie dans la relation élèves - maître	Autonomie dans la relation élèves - savoirs
Attitudes, conduites	Savoir exprimer ses goûts, ses préférences, ses choix. Savoir exercer des responsabilités.	Etre curieux, imaginatif, inventif. Trouver plaisir à apprendre.
Savoir-faire	Prendre des initiatives.	Savoir procéder avec méthode. Savoir évaluer son travail. Savoir gérer son temps.
Conduites morales	Ne pas tricher. Assumer les conséquences de ses choix.	Persévérer. Accepter les contraintes.

### III. La construction de l'autonomie aux différents niveaux de scolarité

#### 1. Formes et degrés d'autonomie

Dans le discours quotidien des maîtres, dans les textes pédagogiques, l'autonomie prend des aspects multifformes :

- un aspect matériel et pratique : savoir ranger ses affaires, préparer son cartable...,
- un aspect plus intellectuel : savoir travailler seul, prendre l'initiative de poser des questions, demander des précisions...,
- un aspect moral : savoir respecter les règles autrement que dans une relation à l'adulte qui punit et récompense.

On peut également distinguer : l'autonomie langagière, l'autonomie affective, ....

#### 2. A l'école maternelle

L'école maternelle se donne pour objectif de faire accéder les enfants à l'autonomie dans les actions les plus quotidiennes :

- enlever ou remettre un vêtement, savoir où le replacer ;
- se plier aux règles de la société que représente l'école dans ses lieux, ses rites, ses interdictions ;
- savoir user des outils ou techniques qui permettent de réaliser ce qui est à faire.

Ces acquis représentent une conquête considérable qui font passer l'enfant d'un état de dépendance presque totale vis-à-vis de l'adulte à un état d'autonomie dans le cadre de règles établies.

Parallèlement, l'école maternelle s'efforce de développer, en la disciplinant, la sociabilité innée de l'enfant. Les rapports de force ou de soumission, les manifestations d'agressivité ou d'excessive émotivité doivent se surmonter petit à petit et les coopérations sociales s'exprimer normalement. Ce travail fondamental ne se distingue pas d'une éducation aux savoirs, aux savoir-faire et à la réflexion adaptée à l'âge des enfants, puisque c'est en acquérant ceux-ci que ceux-là se mettent en place.

L'autonomie de l'enfant de maternelle se situe donc sur plusieurs plans : physique (corporel), social, affectif et intellectuel.

### 3. A l'école élémentaire

L'école élémentaire continue d'installer les conditions d'autonomie de l'enfant en lui fournissant les bases de toute autonomie intellectuelle : la capacité de lire, d'écrire et de compter.

Il faut apprendre également que l'autonomie dans les sociétés contemporaines est de moins en moins une affaire de conscience personnelle, mais qu'elle est de plus en plus liée à l'action et à la pression des autres. Être autonome, c'est savoir coopérer sans se laisser écraser par les autres et sans les écraser. Des pratiques favorisent l'accession à l'autonomie : ce sont les travaux d'ateliers, les travaux de groupes, la pédagogie du projet, le contrat pédagogique, les classes de découverte, et, d'une façon générale, ce qui favorise l'ouverture sur le milieu, sur l'environnement et sur la responsabilité des citoyens.

## IV. Rapport entre socialisation et autonomie

Philosophie et sciences humaines convergent :

- tout sujet humain a nécessairement été « socialisé », c'est-à-dire a bénéficié d'une éducation ;
- toute socialisation ne vise pas l'autonomie ; ainsi, certaines visent explicitement l'obéissance ;
- l'autonomie, du fait qu'elle suppose la loi est bien une modalité du lien social, une forme de socialisation, impliquant des choix éducatifs.

### 1. Approches psychologiques

- Du point de vue du développement, socialisation et autonomie psychologique vont de pair.

Le développement de l'enfant est marqué par :

- Le passage du groupe familial à des groupes sociaux variés, tant par leur composition que par leurs buts. L'expérience de rôles et de statuts sociaux différents contribue à la perception de soi comme personne. L'enfant sait qu'il n'est pas tout entier identifié au rôle qu'il joue, qu'il pourra être autre chose.
- Une forme spécifique de socialisation : le groupe de pairs centré pour un temps donné sur une activité commune, un jeu, puis se structurant de plus en plus fortement, incluant des rites et des règles, voire une hiérarchie et des processus d'initiation, d'intégration des plus petits par les plus grands.
- Les progrès de la coopération que chaque enfant met à profit pour avancer dans l'autonomie : la capacité de faire tout seul ce qu'on a fait d'abord avec l'aide d'un autre.

- L'école, comme tout groupe social, engendre son mode propre de socialisation.

A l'école, il s'agit :

- d'un groupe temporaire (par opposition à la pérennité du groupe familial) ;
- d'un groupe où les relations sociales évoluent, en fonction des affinités et en fonction des tâches.

## 2. Le débat entre Durkheim et Piaget

- La thèse de Durkheim

« L'éducation consiste en une socialisation méthodique de la jeune génération. »

Dispensée par des institutions, dont au premier plan la famille et l'école, elle constitue l'individu comme être social.

La discipline est le fondement de la socialisation en même temps que de la liberté. C'est un instrument d'éducation morale ; elle prépare chez l'enfant l'autonomie de la volonté.

- La thèse de Piaget

Le développement de l'autonomie morale de l'enfant ne peut venir d'une contrainte extérieure, qu'elle émane d'individus ou, comme le pense Durkheim, du groupe social.

Il s'identifie au développement du respect mutuel. « Au cours du développement mental de l'enfant, le respect unilatéral ou respect du petit pour le grand joue un rôle essentiel : c'est lui qui fait accepter à l'enfant toutes les consignes transmises par les parents et qui est ainsi le grand facteur de continuité entre les générations, [...] avec l'âge le respect change de nature ». D'unilatéral il devient mutuel, c'est-à-dire engage une réciprocité qui se déploie conjointement sur deux plans : des rapports de coopération entre individus qui se situent à égalité, et une logique des relations dans laquelle interviennent des normes rationnelles.

« La raison a besoin de la coopération dans la mesure où être rationnel consiste à « se situer » pour soumettre l'individuel à l'universel. Le respect mutuel nous apparaît donc comme la condition nécessaire de l'autonomie sous son double aspect : intellectuel et moral. »<sup>3</sup>

Les conséquences pédagogiques en sont les suivantes : « Veut-on former des individus soumis à la contrainte des traditions et des générations antérieures ? En ce cas suffisent l'autorité du maître et, éventuellement, les « leçons » de morale, avec le système des encouragements et des

---

<sup>3</sup> J. Piaget, Le jugement moral chez l'enfant, PUF, 1932.

sanctions punitives renforçant cette morale d'obéissance. Veut-on, au contraire, former simultanément des consciences libres et des individus respectueux des droits et des libertés d'autrui ? Il est alors évident que ni l'autorité du maître ni les meilleures leçons qu'il donnera sur le sujet ne suffiront à engendrer ces relations vivantes faites tout à la fois d'autonomie et de réciprocité. Seule une vie sociale entre les élèves eux-mêmes, c'est-à-dire un self-government poussé aussi loin qu'il est possible et constituant le parallèle du travail intellectuel en commun, conduira à ce double développement de personnalités maîtresses d'elles-mêmes et de leur respect mutuel. »<sup>4</sup>

### 3. L'apport des courants pédagogiques

- Maria Montessori

Pour Maria Montessori, l'autonomie personnelle, tout à la fois comportementale et intellectuelle, ne résulte pas de la socialisation mais la conditionne. Il y a une socialisation apparente, où l'enfant se règle sur les autres par imitation.

- Les théoriciens de l'école active : A. Ferrière, C. Freinet

La socialisation, la coopération sont le moteur de l'autonomie. « ... l'école active s'efforce de créer un milieu social propre à favoriser les expériences directes de ses élèves, Travailler en commun, non pas l'un à côté de l'autre, mais en collaboration, veiller en commun à la bonne marche d'un organisme social, rien n'est plus favorable pour développer le sens social, sans lequel toute morale n'est que fumée ».

Cette conception des rapports entre autonomie morale et socialisation, acquise par la « discipline coopérative du travail »<sup>5</sup> a été reprise par Piaget, qui s'est fait le promoteur et le défenseur des pédagogies actives.

### 4. Approches sociologiques : l'école, relais des modèles sociaux de socialisation

- Travaux d'Eric Plaisance sur l'école maternelle

De 1945 à 1980, l'école maternelle passe progressivement d'un modèle « productif », centré sur bons résultats, acquisitions, réussites, connaissances, progression et entraînement, effort, attention, application, soin, calme, ordre, discipline, à un modèle « expressif » où viennent au premier plan autonomie et coopération, capacités expressives, intérêt, affectivité, joie, plaisir, activité, recherche, découverte.

---

<sup>4</sup> J. Piaget, Où va l'éducation ?, 1948, Unesco.

<sup>5</sup> C. Freinet, Les dits de Mathieu, Delachaux et Niestlé.

Le modèle « productif » reflète les attentes des familles populaires, en matière de travail et d'autonomie ; le modèle expressif est plus conforme aux attentes des classes moyennes, qui ont mis de plus en plus massivement leurs enfants à l'école maternelle dans la seconde moitié du XXème siècle.

- Dubet et Martuccelli : la « sociologie de l'expérience scolaire »

Un modèle « contractuel » caractériserait aujourd'hui le système scolaire. L'école primaire est sans doute encore une institution à proprement parler, légitimée à transmettre des valeurs sociales sous forme de normes de comportement qui formeraient les personnalités enfantines.

Ce modèle de l'école et des relations sociales en son sein peut être dit libéral, conjuguant contradictoirement la norme du « sujet individuel autonome et épanoui » avec la compétition, c'est-à-dire les logiques de sélection et d'exclusion.

L'autonomie visée est dans le registre de la sociabilité : à chacun de trouver la meilleure voie du lien social avec ceux auxquels il a rapport.